

Groupe de travail « Occupation du Sol »

Charte de fonctionnement

Version du 09 Novembre 2010

Contexte

- Le **Groupe d'Intérêt Public Aménagement du Territoire et Gestion des Risques (GIP ATGeRi)** met en place des groupes de travail via la Plateforme de l'Information Géographique Mutualisée en Aquitaine (PIGMA) afin de fédérer des actions géomatiques dans diverses thématiques.

Actuellement trois groupes de travail ciblés sur le littoral, socio-économique et les réseaux de télécommunications sont déjà créés.

Les missions générales du GIP ATGERI sont les suivantes :

- le développement de tous moyens propres à répondre aux missions de prévention, de prévision, de protection des milieux dans le cadre du développement durable et de la gestion des risques, dans une logique de mutualisation des données et d'économie de moyens,
- la fourniture de données aux utilisateurs,
- la formation des personnels utilisateurs,
- l'étude et l'expérimentation de développements de produits (logiciels ou bases de données),
- le conseil-ingénierie pour des tiers dans le domaine de la mise en place et de l'exploitation de SIG,
- la publication de rapports et d'études.

Un groupe de travail sur la thématique Occupation du Sol est donc créé.

Objectifs

La spécificité du Groupe de Travail Occupation du Sol est de rassembler les acteurs intéressés par la thématique et les données sur l'occupation du sol couvrant la région Aquitaine au sein d'une même plateforme d'échange et de mutualisation.

Les objectifs du Groupe de Travail Occupation du Sol sont les suivants :

- identifier les besoins en données occupation du sol sur la région Aquitaine, étudier la faisabilité de leur acquisition et de leur mutualisation ; établir des propositions concrètes au travers de programmes,
- échanger, communiquer sur les rôles et les actions des partenaires en géomatique, de manière à favoriser le partage des données (données brutes, traitées, etc...), des informations (colloques, promotions, etc...) et des connaissances (rapports, articles, thèses, etc...),
- identifier les besoins en outils de gestion et de diffusion des données et métadonnées géographiques de l'occupation du sol et favoriser l'interopérabilité entre les différents outils,
- réduire le nombre de réunions ou de sollicitations portant sur les aspects géomatiques de l'occupation du sol en instaurant un lieu d'échange régional unique et partagé,

La liste de ces objectifs n'est pas exhaustive et peut évoluer en fonction des besoins des partenaires.

Les organismes participants au Groupe de Travail Occupation du Sol approuvent préalablement le principe de mutualisation dans le cadre de PIGMA (hormis les organismes déjà signataires d'une convention avec le GIP ATGeRi). Dans ce sens, l'organisme participant, contribue au partage des connaissances en mettant à disposition au minimum ses métadonnées sur les données qu'il produit et qui sont en lien avec la thématique de l'Occupation du Sol.

Fonctionnement

L'animation du Groupe de Travail Occupation du Sol de PIGMA est confiée au :

- GIP ATGeRi.

Son rôle est de :

- proposer les sujets à traiter,
- réunir le Groupe de Travail Occupation du Sol, environ 2 fois par an (le nombre de réunions sera établi en fonction du contexte et des sujets à traiter) ;
- établir des indicateurs de suivi des actions du Groupe de Travail (comptes-rendus de réunions, conventions de mise à disposition de données, établissements conventionnés avec PIGMA, nombre et type de couches en catalogue, etc...) et proposer un bilan annuel,
- recenser les acteurs susceptibles d'être intéressés par les actions du Groupe de Travail Occupation du Sol afin de les inviter à y participer ou de les informer de ses actions,
- informer les participants du projet PIGMA et des actions menées au niveau national et européen sur cette thématique.

Le Groupe de Travail Occupation du Sol est présidé par le GIP ATGERI – PIGMA.

PIGMA assure une cohérence d'actions et d'informations entre les différents Groupes de Travail.

Composition

Les participants au groupe de travail sont l'ensemble des organismes producteurs ou utilisateurs de données sur l'occupation du sol ou des organismes susceptibles d'être intéressés par les données d'occupation du sol ou par les thématiques traitées. Le nombre de participants reste donc évolutif en fonction des thèmes abordés.

Afin de permettre un bon suivi des sujets traités, les organismes participants proposeront au maximum deux interlocuteurs pour assister aux groupes de travail : un thématicien et un géomaticien. Ces deux personnes s'engagent à communiquer en interne à leur organisme d'origine les informations émanant du Groupe de Travail. En ce qui concerne les services déconcentrés de l'Etat, les services départementaux pourront choisir ou non de se faire représenter par le niveau régional.

Restitution

Une mailing-list permettra de communiquer sur la date, l'ordre du jour et le lieu de réunion du Groupe de Travail.

Les productions du Groupe de Travail Occupation du Sol seront accessibles en ligne sur le site du GIP ATGeRi : www.cartogip.fr.

Une infomail permettra de diffuser les actions du Groupe de Travail Occupation du Sol auprès de ses partenaires.